

COSMED ACADEMY

Formations 2023



COSMED

L'ASSOCIATION DES PME DE LA FILIÈRE COSMÉTIQUE

Formez-vous *avec Cosmed*

Cosmed Academy vous propose un large choix de formation sur la réglementation des cosmétiques à l'Europe et à l'international. L'objectif de nos formations est de vous aider à monter en compétences et de vous accompagner dans la mise en conformité réglementaire de vos produits cosmétiques. Nos formations sont élaborées par des experts de l'industrie cosmétique et abordent l'actualité de la réglementation.

Notre organisme enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 93 13 15791 13.

Cosmed est certifié Qualiopi au titre de la catégorie actions de formation.



Niveau de satisfaction *globale 2022*



Tarifs

*Formation inter-entreprise,
à distance, classe virtuelle*

	7H (1J)	14H (2J)	2H-3H30	4H-4H30
• Adhérent	420€ HT	840€ HT	200€ HT	250€ HT
• Adhérent (pers. supp.)	350€ HT	700€ HT	-	-
• Non adhérent	520€ HT	1.040€ HT	300€ HT	350€ HT

Lieu & horaires *de formation*

Nous vous accueillons dans nos locaux situés à Aix en Provence à 15 minutes en taxi de la Gare Aix TGV.

Les formations de 7 heures se déroulent de 9h à 17h.
Les formations durant entre 2 et 4h se déroulent de entre 9h et 13h.

Restauration *Sur place*

Cosmed prend en charge les frais de restauration lors des journées de formation.

Vous pourrez vous restaurer chez notre partenaire La Famille situé à proximité de nos locaux.

Hébergement *à proximité*

Hôtel de l'Arbois - 04 42 58 59 60
97 Rue du Dr Albert Aynaud, 13100 Aix-en-Provence

Appart'City - 04 42 12 40 07
300 Av. du Grand Vallat, 13100 Aix-en-Provence

Votre interlocutrice : Saloua Salhi

Référente formation et handicap
formation@cosmed.fr - 04.42.16.63.82



Nos Formateurs

Aurélie Arnaud

Consultante scientifique
et réglementaire
KALYTERA CONSULTING



Ingrid ROUDIERE

Consultante et formatrice en
parfum et cosmétique



François Bourrust

Consultant, expert en
réglementation cosmétique
SOLUTECH



Laurence Mulon

Expert toxicologue
Docteur en Pharmacie
MULON CONSEIL



Laurent Bousquet

Consultant, spécialiste en
réglementation cosmétique,
expertise en savons
ADEPRO



Adeline Nalin

Expert toxicologue
Docteur en Pharmacie
EUROFINS



Myriam Brager

Consultante experte en produits
naturels et bio
NATUR'INLAB COSMETIC



Lucia Pereira et Célia Rennesson

Spécialiste affaires juridiques
Spécialiste économie
industrielle & fondatrice
RESEAU VRAC



Christine Braud

Expert toxicologue
Docteur en Pharmacie
COMPLIFE GROUP



Karine Robini

Experte en sensorialité
Responsable développement
commercial Terralia Senso
Pôle INNOV'ALLIANCE



Michel Butin

Expert AFNOR
ALBHADES



Ludovic Rachou et Zoé Demange

Président et Délégué Générale
UIVEC



Jérémy Delvigne

Formateur et consultant
ATOUT CHIMIE



Céline Rocquet

Biologiste moléculaire
Consultante en innovation et
développement durable



Thomas Gautier

Expert nanomatériaux
FILAB



Audrey Schunemann

Expert toxicologue
EDENCOS



Nathalie Hubert

Expert toxicologue
Docteur en Pharmacie
VIGIPHARM



Nadège Testa et Nelly Van Chinh

Chimiste et juriste spécialisées
dans le risque chimique
NATURAKEM



SOMMAIRE

Réglementation produits finis

- Page 7 - Les bases de la réglementation et des BPF
- Page 9 - Savoir qualifier vos produits
- Page 10 - Comment construire le DIP ?
- Page 11 - L'évaluation de la sécurité en cosmétique
- Page 12 - La sécurité des produits cosmétiques : tout savoir
- Page 13 - Organiser les études de stabilité
- Page 14 - Maîtriser les interactions contenu/contenant
- Page 15 - Construire une cosmétovigilance : cas pratiques
- Page 16 - B.P.F : comment réaliser l'audit interne ?
- Page 17 - Nanomatériaux
- Page 18 - Allégations en cosmétique : quels tests choisir ?
- Page 19 - Allégations, revendications, publicité
- Page 20 - Etiqueter vos produits en toute conformité
- Page 21 - Les parfums d'ambiance
- Page 22 - La réglementation spécifiques aux savons
- Page 23 - Concevoir ses produits pour des cibles sensibles
- Page 24 - Réglementation des DIY
- Page 25 - Formuler des cosmétiques solides
- Page 26 - Gérer une inspection de la DGCCRF

Réglementations internationales

- Page 27 - Les bases de la réglementation hors Europe
- Page 28 - Les bases de la réglementation ASEAN
- Page 29 - Les bases de la réglementation CANADA
- Page 30 - Les bases de la réglementation AMERIQUE LATINE
- Page 31 - La réglementation Chine - Niveau Expert
- Page 32 - Panorama des allégations internationales

Microbiologie

- Page 40 - Procédures de contrôle qualité
- Page 41 - Challenge tests et conservateurs

Autres expertises

- Page 55 - Méthodes et application d'une évaluation sensorielle
- Page 56 - Innovation en cosmétique: de la R&D au marketing
- Page 57 - Les bases de la formulation d'un produit cosmétique
- Page 60 - Formulation des excipients dermo-cosmétiques
- Page 61 - Physiologie cutanée et actifs cosmétiques

Réglementation ingrédients

- Page 34 - Nouvel ingrédient cosmétique
- Page 35 - Huiles essentielles
- Page 36 - Le cannabidiol en cosmétiques
- Page 37 - La réglementation applicable à la parfumerie
- Page 38 - Notification aux centres antipoison (CPN)

Environnement - Ecoconception

- Page 43 - Allégations "Naturel" : maîtriser la norme ISO 16128
- Page 44 - Sourcing et biodiversité
- Page 45 - Innover avec le Protocole de Nagoya
- Page 46 - Transition énergétique
- Page 47 - Innovation responsable
- Page 48 - Eco-conception : mise en œuvre dans les PME
- Page 49 - Eco-conception : mise en œuvre dans les cosmétiques
- Page 50 - Cosmétiques vrac
- Page 51 - Décarbonisation dans le secteur cosmétique
- Page 52 - Cartographie des labels et certifications RSE

PRODUITS FINIS

RÈGLEMENTATION

LES BASES DE LA RÉGLEMENTATION COSMÉTIQUE ET DES BONNES PRATIQUES DE FABRICATION (B.P.F)

OBJECTIFS

- Connaître les bases de la réglementation des cosmétiques

PROGRAMME JOUR 1

1-Le règlement européen

- Définitions : produit cosmétique, personne responsable, fabricant, distributeur, mise à disposition sur le marché
- Obligations de la personne responsable et des distributeurs
- Evaluation de la sécurité, qualification de l'évaluateur, contenu du rapport de sécurité
- La cosmétovigilance : quelles obligations ?
- Le Dossier d'Information Produit
- Notification des produits : simulation d'une notification
- Restrictions concernant les substances : Annexes II à VI
- Expérimentation animale
- Etiquetage : mentions obligatoires
- Allégations : critères communs et lignes directrices

2-Les autorités compétentes en France : ANSM, DGCCRF

- La surveillance et le contrôle du marché en France

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÉGLEMENTATION PRODUITS FINIS



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Laurent Bousquet

Formation : biologie, chimie, gestion
d'entreprise

Expériences professionnelles :
formulation, marketing, stratégie
commerciale, direction de site industriel,
consultant, formateur



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Service R&D, marketing, qualité
Participants : 8 max



30 mars 2023
16 novembre 2023



aucun pré-requis



Adhérent : 504€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 624€ TTC/jour

LES BASES DE LA RÉGLEMENTATION COSMÉTIQUE ET DES BONNES PRATIQUES DE FABRICATION (B.P.F)

OBJECTIFS

- Connaître les bases des B.P.F

PROGRAMME JOUR 2

- 1- La norme ISO 22716
 - Domaine d'application
 - Termes et définitions
 - Personnel, Locaux, Equipements
 - Matières premières et articles de conditionnement
 - Production
 - Produits finis
 - Laboratoire de contrôle de la qualité
 - Traitement des produits hors-spécifications
 - Déchets, Déviations
 - Réclamations et rappels
 - Gestion des modifications
 - Audit interne, Documentation
- 2- Point sur les inspections réalisées par les Autorités
- 3- Les non conformités les plus rencontrées lors d'un audit
- 4- Exemple de procédure

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÉGLEMENTATION PRODUITS FINIS



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Laurent Bousquet

Formation : biologie, chimie, gestion
d'entreprise

Expériences professionnelles :
formulation, marketing, stratégie
commerciale, direction de site industriel,
consultant, formateur



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Service R&D, marketing, qualité
Participants : 8 max



31 mars 2023
17 novembre 2023



aucun pré-requis



Adhérent : 504€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 624€ TTC/jour

RÉGLEMENTATION PRODUITS FINIS

SAVOIR QUALIFIER VOS PRODUITS : PRODUITS COSMÉTIQUES, DISPOSITIFS MÉDICAUX, BIOCIDES, MÉDICAMENT ?

OBJECTIFS

- Connaître les éléments pour qualifier le statut d'un produit.
- Savoir quels sont les obligations réglementaires en fonction du statut du produit.
- Comprendre les différences entre les diverses réglementations et ce qui permet de requalifier le produit

PROGRAMME

1. Qualification d'un produit : les éléments de qualification
2. La réglementation :
 - Les différents champs d'application (produits cosmétiques, Biocides, Médicament, ...)
 - Les Obligations réglementaires par catégorie
 - Les réglementations annexes (sécurité générale, préemballage, Déchets, ...)
3. Les produits frontières
4. Mise en application : étude des produits des participants

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



François BOURRUST

20 ans d'expérience en cosmétique :
réglementaire, fabrication, R&D
Président de la commission
réglementaire, scientifique et technique
COSMED
Commission Européenne : représentant
COSMED des PME – TPE



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



R&D, marketing, Service
Réglementaire
Participants : 10 max



7 mars 2023
Date unique



aucun pré-requis



Adhérent : 504€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 624€ TTC/jour

COMMENT CONSTRUIRE LE DOSSIER INFORMATION PRODUIT ?

OBJECTIFS

- Connaître les éléments constitutifs du dossier information produit.
- Comprendre l'objectif de chacune des parties du rapport de sécurité
- Connaître les données à fournir pour chacune des parties en fonction du type de produit
- Savoir intégrer le rapport de sécurité et de toxicologie dans le dossier information produit.

PROGRAMME

- 1- Rappel du contexte réglementaire
- 2- Structure du dossier
- 3- Les points autres que le rapport sur la sécurité
- 4- Le rapport sur la sécurité

Les 10 parties constituant la partie A du rapport

- Objectifs de chaque partie
- Données nécessaires
- Quoi demander à ces fournisseurs
- Explication des principaux calculs

- 5- La partie B du rapport

La formation sera illustrée par un exemple de dossier d'information produit

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÈGLEMENTATION PRODUITS FINIS

10



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



François BOURRUST

20 ans d'expérience en cosmétique :
réglementaire, fabrication, R&D
Président de la commission
réglementaire, scientifique et technique
COSMED
Commission Européenne : représentant
COSMED des PME – TPE



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



R&D, marketing, Service
Réglementaire
Participants : 10 max



24 février 2023
Date unique



Connaître le secteur des
produits cosmétiques



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

L'ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ EN COSMÉTIQUE

Nouveau

OBJECTIFS

- Comprendre les principes et notions de l'évaluation de la sécurité
- Savoir calculer la marge de sécurité d'un ingrédient cosmétique

PROGRAMME

1. Gestion du risque (notions de danger et exposition)
2. Évaluation de la sécurité et le règlement cosmétique européen (articles dédiés et annexe I)
3. Lignes directrices et valeurs guides
4. Indices et valeurs toxicologiques (NOAEL, LOAEL, PoD, MoS, MoE)
5. Outils du réglementaire (accès au données)
6. Évaluation des risques des ingrédients cosmétiques
7. Documents techniques et réglementaires requis
8. Perspectives du pacte vert Européen ?
9. Exemples et cas pratiques (calcul de MoS)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
 - Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
 - Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
 - Référent handicap : Saloua SALHI
- 04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÈGLEMENTATION
 PRODUITS FINIS

11



A distance



4h30



Ingrid ROUDIERE

Titulaire d'un DEA en chimie moléculaire et d'un CEU de toxicologie et de sécurité sanitaire des cosmétiques.

22 ans d'expérience dans l'industrie du parfum (responsable CQ & Affaires Réglementaires).



Service réglementaire, évaluateur de la sécurité junior
 Participants : 10 max



6 avril 2023



Connaître les bases de la réglementation



Adhérent : 300€TTC

Non Adhérent : 420€ TTC

RÈGLEMENTATION PRODUITS FINIS

LA SECURITE DES PRODUITS COSMETIQUES : TOUT SAVOIR, MIEUX COMPRENDRE

OBJECTIFS

- Découvrir «la toxicologie », son histoire, ses impacts, ses enjeux.
- Connaitre le contexte réglementaire de la sécurité des produits cosmétiques.
- Etre acteur dans une demande d'évaluation de la sécurité des produits cosmétiques.
- Acquérir des arguments pour soutenir des allégations sécuritaires et interagir légitimement avec le marketing.
- Savoir répondre aux inquiétudes (grand public/consommateurs) par rapport à la dangerosité des produits cosmétiques.

PROGRAMME

- 1- LA TOXICOLOGIE
 - « Il était une fois »
 - La toxicologie et la cosmétique
 - Le trio indissociable : danger, exposition, risque
- 2- ET LA REGLEMENTATION
 - D'une Directive à un Règlement
 - Interdiction des tests sur animaux – Marketing Ban.
 - Réglementations annexes (Reach, CLP)
 - Pour s'y retrouver ? Un schéma récapitulatif
- 3- CONCRETEMENT
 - Les Matières Premières : interactions avec les fournisseurs, géographie des autorisations/interdictions, profil toxicologique
 - Les Produits finis : l'exposition du consommateur, les tests de tolérance, les tests en fonction des cibles ou des allégations
 - La Surveillance du marché : la cosmétovigilance
 - Cas pratiques.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

12



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Adeline NALIN
Pharmacien et toxicologue EUROTOX,
10 ans d'expérience dans l'industrie
cosmétique en tant qu'évaluateur de la
sécurité MP et PF



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



R&D, marketing, Service
Réglementaire
Participants : 10 max



13 juin 2023



Connaissance du
Règlement CE N1223/2009



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

ORGANISER LES ETUDES DE STABILITE

OBJECTIFS

- Connaître les contraintes réglementaires et techniques entourant les essais de stabilité
- Savoir définir : les conditions d'étude, les paramètres à suivre, les critères d'acceptation des essais.
- Savoir établir et gérer un dossier de stabilité

PROGRAMME

- 1- Contexte réglementaire et normatif
- 2- Conditions environnementales de mise en stabilité
- 3- Paramètres à suivre en stabilité
- 4- Documentation relative aux essais de stabilité
- 5- Exemples concrets

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÈGLEMENTATION PRODUITS FINIS

13



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Michel BUTIN
Expert AFNOR



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Service réglementaire, R&D,
qualité, évaluateur de la sécurité
Participants : 10 max



28 mars 2023
24 octobre 2023



Connaissance du Règlement
n°1223/2009 et de son
Annexe I et en formulation



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

MAITRISER LES INTERACTIONS CONTENANT/CONTENU

OBJECTIFS

- Connaître les différentes réglementations gérant les matériaux au contact
- Identifier les facteurs de risques liés à l'usage des matériaux au contact

PROGRAMME

1-Connaître les matériaux d'emballages

- Caractéristiques techniques des emballages au contact de la formule
- Caractéristiques générales des différents matériaux utilisés (PE, PP, PET, verre, PETG, tube, etc...)

2-Identifier les facteurs de risques d'interactions et interpréter les tests

- Analyse de risques :
 - Les interactions possibles entre le contenant et le contenu : analyse de risques, facteurs d'influence
 - Le cas particulier des plastiques recyclés

3-Connaître la réglementation matériaux au contact (aliments, produits cosmétiques) et autres réglementations associées

- Réglementation :
 - Les textes réglementaires français et européens : exigences essentielles, responsabilités
 - Tests de migration, calculs et méthodes prédictives

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÉGLEMENTATION PRODUITS FINIS

14



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Jacques THEBAULT
Ingénieur sénior, Directeur IPC
Clermont, spécialiste (20 ans
d'expérience) des emballages et des
interactions contenant-contenu



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Service réglementaire, R&D,
qualité, évaluateur de la sécurité
Participants : 10 max



1er juin 2023
30 novembre 2023



Connaissance du Règlement
n°1223/2009



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

CONSTRUIRE UNE COSMETOVIGILANCE : CAS PRATIQUES

OBJECTIFS

- Maîtriser les requis réglementaires applicables à la cosmétovigilance
- Être capable de coordonner les actions liées à la cosmétovigilance au sein d'une entreprise et maîtriser les flux d'informations.
- Recueillir, identifier et analyser les cas de cosmétovigilance et les déclarer, évaluer l'imputabilité
- Être capable de contribuer à l'évaluation de la sécurité des produits cosmétiques
- Intégrer les données issues de la cosmétovigilance dans les dossiers de sécurité et savoir répondre en cas d'inspection

PROGRAMME

1- Introduction à la cosmétovigilance, historique de mise en place et évolutions, objectifs

2- Obligations réglementaires

- Notion de sécurité : point central du règlement dont fait partie la cosmétovigilance
- Obligations réglementaires en termes de cosmétovigilance et textes applicables
- Définitions réglementaires, critères de gravité, déclaration aux autorités
- Guidelines

3- Cas de cosmétovigilance

- Définition d'un cas
- Critères de gravité
- Méthodes d'imputabilité
- Responsabilités
- Etapes du traitement d'un cas : recueil d'informations, évaluation, déclaration
- Différents types de réactions aux produits cosmétiques

4- Exploitation des cas pour l'analyse du profil de sécurité des produits

- Exploitation des données collectées/évaluation/prise de décision, gestion de signaux
- Intégration des données au Dossier Information Produit

5- Etude de cas pratiques à partir d'exemples

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
 - Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
 - Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
 - Référent handicap : Saloua SALHI
- 04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÉGLEMENTATION PRODUITS FINIS

15



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Nathalie HUBERT
Chargée de pharmacovigilance et de cosmétovigilance. Responsable Qualité
Docteur en pharmacie option industrie,
CEU Toxicologie et sécurité des cosmétiques.



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Service réglementaire, marketing
Participants : 10 max



9 mars 2023
9 novembre 2023



Connaître les bases de la
réglementation des
cosmétiques



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

BONNES PRATIQUES DE FABRICATION : COMMENT REALISER L'AUDIT INTERNE ?

OBJECTIFS

- Identifier et comprendre les exigences utiles à la conduite d'un audit interne
- Comprendre le rôle et les responsabilités d'un auditeur interne
- Maîtriser les techniques d'audit de conformité et d'efficacité
- Planifier et réaliser des audits efficaces conformes aux exigences
- Restituer de façon systématique les résultats d'audit

PROGRAMME

1- Qualité – Rappels

- Système de Management de la qualité
- Assurance qualité
- Danger VS risque

2- Pourquoi l'audit ?

- Définition
- Avantages, intérêts
- Conformité VS efficacité

3- Le cycle de l'audit

4- Activités préliminaires à l'audit :

- Planification de l'audit
- Déclenchement
- Préparation -revue documentaire
- Préparation – Plan d'audit
- Préparation – Questionnaire d'audit

5- Réalisation de l'audit

- Réunion d'ouverture
- Interview et observations
- Réunion de clôture

6- Rapport d'audit (CLARINE)

7- Techniques d'audit

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÉGLEMENTATION PRODUITS FINIS

16



Présentiel



7 heures (1 jour)


François BOURRUST

20 ans d'expérience en cosmétique : réglementaire, fabrication, R&D
Président de la commission réglementaire, scientifique et technique COSMED
Commission Européenne : représentant COSMED des PME – TPE



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Service qualité, personnel de production
Participants : 10 max



27 mars 2023
10 octobre 2023



Bonne connaissance de la norme ISO 22716



Adhérent : 504€ TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 624€ TTC/jour

NANOMATERIAUX : DÉFINITIONS, METHODES DE CARACTERISATION ET REGLEMENTATIONS LIEES À LEUR UTILISATION

OBJECTIFS

- Connaître les différents textes réglementaires
- Connaître les techniques de caractérisation
- Savoir quelle méthodologie utilisée pour la classification

PROGRAMME

1- Définition et Obligation

- Règlement CE n°1223/2009
- Recommandation CE 2011
- REACH
- R-NANO
- CPNP

2- Techniques analytiques

- Granulométrie Laser & DLS
- Microscopie électronique
- SP-ICPMS
- Sorptométrie de gaz
- Pycnométrie Helium

3- Méthodologie de Classification

- Approche directe
- Approche indirecte

4- Etude de cas/exemple

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÈGLEMENTATION PRODUITS FINIS

17



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Thomas GAUTIER
Expert dans le domaine de la prestation de service, et notamment dans la caractérisation des nanomatériaux



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Service réglementaire, R&D,
évaluateur de la sécurité
Participants : 10 max



10 mai 2023
11 octobre 2023



Connaître le règlement
cosmétique



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

ALLEGATIONS EN COSMETIQUE : QUELS TESTS CHOISIR ?

OBJECTIFS

- Connaître le contexte réglementaire des allégations.
- Savoir choisir les allégations.
- Appréhender les méthodologies des tests d'innocuité et d'efficacité, preuves des effets revendiqués.

PROGRAMME

- 1-Contexte réglementaire des allégations des produits cosmétiques
- 2-Contexte réglementaire des tests cliniques pour les produits cosmétiques
- 3-Types de tests cliniques : innocuité, usage, efficacité
- 4-Choix des allégations
- 5-Méthodologies des tests d'innocuité et d'efficacité, preuves des effets revendiqué

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÉGLEMENTATION PRODUITS FINIS



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Christine BRAUD
Experte en évaluations
dermocosmétiques et prestations
réglementaires et toxicologiques.
Docteur en Pharmacie, D.U. de
Phytothérapie et Aromathérapie. Titulaire
d'un D.U. d'Évaluateur de la sécurité et
des risques toxiques



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Service réglementaire, R&D
Participants : 10 max



8 juin 2023
12 décembre 2023



Connaître le règlement
cosmétique



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

ALLEGATIONS, REVENDICATIONS, PUBLICITES : L'EXISTANT ET LES NOUVEAUTES

OBJECTIFS

- Maitriser la justification des allégations.
- Choisir ses allégations, sa communication en toute connaissance.
- Se préparer aux futures évolutions.

PROGRAMME

1-Contexte réglementaire

- Textes réglementaires
- Régime d'autorégulation

2-Une allégation c'est quoi – que couvre les textes

3-Les six critères communs du Règlement européen

- Définition
- Exemples

4-Allégations « sans »

- « L'esprit » du texte
- Ce qui est permis
- Ce qui est interdit

5-Allégations « hypoallergéniques »

- « L'esprit » du texte
- Comment justifier ce type d'allégation

6-Allégations environnementales

- Bio, Naturel, recyclable, ... impact de la loi AGECE

7-Comment justifier une allégation

8-Travail autour des étiquetages, des supports de communication des participants

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÈGLEMENTATION PRODUITS FINIS

19



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



François BOURRUST
20 ans d'expérience en cosmétique :
réglementaire, fabrication, R&D
Président de la commission
réglementaire, scientifique et technique
COSMED
Commission Européenne : représentant
COSMED des PME – TPE



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Service réglementaire, R&D,
marketing
Participants : 10 max



4 avril 2023
28 novembre 2023



Aucun prérequis



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

ETIQUETER VOS PRODUITS COSMETIQUES EN TOUTE SECURITE

OBJECTIFS

- Connaître les mentions légales
- Savoir adapter son étiquetage en fonction des produits

PROGRAMME

1-Règles d'étiquetage générales

- Les mentions réglementaires en cosmétique
- Règles pour les listes d'ingrédients (ordre, contenu, allergènes, +/- ...)
- Contenu nominal et « e »
- Petits produits
- Produits sans emballage (emballé sur le lieu de vente, vrac)

2-Règles d'étiquetages spécifiques

- Parfums et produits inflammables
- Aérosols et CLP
- Produits professionnels
- Etiquetage environnementale (TRIMAN, INFO TRI, AGECE)
- Lingettes

3-Atelier pratique sur les étiquetages

- Travail autour des étiquetages des participants

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÈGLEMENTATION PRODUITS FINIS

20



A distance



3h30



François BOURRUST

20 ans d'expérience en cosmétique :
réglementaire, fabrication, R&D
Président de la commission réglementaire,
scientifique et technique COSMED
Commission Européenne : représentant
COSMED des PME – TPE



23 mai 2023
21 novembre 2023



Service réglementaire, marketing,
créateur de marque
Participants : 10 max



Aucun prérequis



Adhérent : 240€TTC
Non Adhérent : 360€ TTC

LES PARFUMS D'AMBIANCE : MENTIONS D'ETIQUETAGE EN EUROPE ET À L'INTERNATIONAL

OBJECTIFS

- Appréhender les textes réglementaires applicables à l'international.
- Etiqueter les parfums d'ambiance, tels que les bougies parfumées, les diffuseurs, sprays... en Europe et à l'international.
- Anticiper les obligations à venir.

PROGRAMME

- 1-Introduction
- 2-Contexte
- 3-La réglementation au sein de l'Union Européenne
 - CLP
 - DGSP
 - Publicité trompeuse
 - Qualification par apparence
- 4- La réglementation à l'international
 - Aux États-Unis
 - En Australie
 - En République de Corée
 - En Chine
 - Au Canada
 - Au Japon
- 5-Conclusion
 - Quel étiquetage harmonisé à l'export ?
- 6-Les textes à venir impactant les parfums d'ambiance

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
 - Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
 - Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
 - Référent handicap : Saloua SALHI
- 04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÉGLEMENTATION PRODUITS FINIS



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Nadège TESTA et Nelly VAN CHINH
Spécialisées dans le risque chimique
depuis plus de 20 ans, dont une juriste et
une chimiste.



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Destiné exclusivement aux
distributeurs de parfums
d'ambiance, fabricants de parfums
d'ambiance, metteur sur le
marché et industriel
Participants : 10 max



3 & 5 avril 2023
4 & 6 décembre 2023



Connaître les bases du
Règlement CLP



Adhérent : 504€ TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 624€ TTC/jour

LES ASPECTS RÉGLEMENTAIRES SPÉCIFIQUES AUX SAVONS

OBJECTIFS

- Identifier et décrypter les impératifs réglementaires liés à la mise sur le marché de savons.

PROGRAMME

- 1- Calcul des formules qualitatives et quantitatives**
 - Décomposition en masse molaires des réactions chimiques
 - Cas des savons liquides, des savons solides saponifiés à froid, des savons saponifiés à chaud
- 2- Etiquetage**
 - Liste des ingrédients
 - Allégations
- 3- Appellations**
 - Concentrations minimales en savon selon la forme physique du savon
 - Critères à prendre en compte sur les appellations : savon liquide, savon de Marseille, savon d'Alep
- 4- Evaluation du risque pour la santé humaine des savons**
- 5- Notification des savons**

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
 - Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
 - Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
 - Référent handicap : Saloua SALHI
- 04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / ÉVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÉGLEMENTATION PRODUITS FINIS



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Laurent Bousquet
Formation : biologie, chimie, gestion
d'entreprise
Expériences professionnelles :
formulation, marketing, stratégie
commerciale, direction de site industriel,
consultant, formateur



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Service réglementaire, R&D,
marketing
Participants : 10 max



15 juin 2023
23 novembre 2023



Aucun prérequis



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

CONCEVOIR SES PRODUITS POUR DES CIBLES SENSIBLES : DE LA FORMULATION, À LA COMMUNICATION, À LA MISE SUR LE MARCHÉ

OBJECTIFS

- Apprendre/revoir le cadre réglementaire autour des revendications sécuritaires des produits cosmétiques.
- Quels sont les différents types de cibles possibles pour les produits cosmétiques ? Quels sont ceux qui sont borderline ? Pourquoi ?
- Comment formuler un produit pour une cible spécifique en tenant compte de l'enjeu réglementaire, de la formulation, et de la sécurité du consommateur ?
- Quels sont les tests cliniques appropriés pour une cible spécifique ?

PROGRAMME

1- Revue des positionnements des produits finis / cible

2- Rappel sur la structure de la peau saine

3- Revue des différents types de peaux

4- Revue des différents types de cibles :

- Bébé : définition, cadre réglementaire, obligations
- Enfants : définition, cadre réglementaire, obligations,
- Femme enceinte et allaitante : définition, cadre réglementaire, obligations
- Autres : adolescents, milieu gériatrique

5- Revue réglementaire des allégations sécuritaires (Document technique, ARPP, règlement cosmétique)

6- Formulation

- Conservation (revue des différents conservateurs / spécifications microbiologiques et challenge test par catégories de produits)
- Produits moussants (revue des tensio-actifs)
- Parfums
- Agents « doux » et autres

7- Tests cliniques

- Produits bébés, enfants, Hypoallergéniques, Haute Tolérance, autres

8- Autres :

- Impuretés de la formule
- Impuretés des packagings
- Suivi cosmétovigilance et revues dermatologiques périodiques

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
 - Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
 - Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
 - Référent handicap : Saloua SALHI
- 04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÉGLEMENTATION PRODUITS FINIS



Présentiel
ou à distance



10h30 (1,5 jours)



Adeline NALIN
Pharmacien et toxicologue EUROTOX,
10 ans d'expérience dans l'industrie
cosmétique en tant qu'évaluateur de la
sécurité MP et PF



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Service réglementaire, R&D,
marketing
Participants : 10 max



26 et 27 juin 2023



Aucun prérequis



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

REGLEMENTATION DES COSMETIQUES DIY : SPÉCIFICITÉS ET MISES EN APPLICATION

OBJECTIFS

- Etre capable de faire un choix du bon cadre réglementaire
- Comprendre les spécificités des cosmétiques fait maison

PROGRAMME

1. Définition des pratiques : produit en Kit, vente de MP, mise à disposition de recette, ...
2. Cadre réglementaire : les législations applicables
3. Comment faire son choix
4. Implication des différents cadres réglementaires

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
 - Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
 - Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
 - Référent handicap : Saloua SALHI
- 04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÉGLEMENTATION PRODUITS FINIS



A distance



7 novembre 2023

En partenariat avec



2 heures



Service réglementaire, R&D,
formulation
Participants : 10 max



Connaître le règlement
cosmétique



François BOURRUST

20 ans d'expérience en cosmétique :
réglementaire, fabrication, R&D
Président de la commission
réglementaire, scientifique et technique
COSMED
Commission Européenne : représentant
COSMED des PME – TPE



Adhérent : 240€ TTC
Non Adhérent : 360€ TTC

FORMULER DES COSMETIQUES SOLIDES : FOCUS SHAMPOINGS ET APRÈS-SHAMPOINGS

OBJECTIFS

- Faire un état de l'art et de la science en R&D de la formulation d'un cosmétique solide : ingrédients, textures et couleurs
- Appréhender les contraintes de ce type de formulation
- Connaître les dernières découvertes en formulation pour innover, les fournisseurs et les matières disponibles

PROGRAMME

1. Étude de produits existants : analyse des formules INCI dont découlera l'étude des matières premières
2. Étude des matières premières : Tensio-actifs solides, facteurs de consistance, émulsionnant, agent conditionneur, tensio-actif liquide, agent de charge...
3. Formulation galénique : spécificités de la réalisation de shampoing solide (départ de mousse, coulage...)
4. Questions – Réponses - Partage d'expérience

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
 - Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
 - Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
 - Référent handicap : Saloua SALHI
- 04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÈGLEMENTATION PRODUITS FINIS

25



A distance


 16 mai 2023
 9 novembre 2023

En partenariat avec



3H30


 Service réglementaire, R&D,
 formulation
 Participants : 10 max


Aucun prérequis



Sandrine MORVAN, DCLI-C
 Ingénieur ENSIA, j'ai travaillé 15 ans en tant que responsable R&D-
 Règlementation d'une marque pour spa et institut.
 Consultante depuis bientôt 10 ans, j'ai pu accompagner plusieurs TPE dans la formulation de nouvelles galéniques et la mise en conformité réglementaire.


 Adhérent : 240€ TTC
 Non Adhérent : 360€ TTC

RÈGLEMENTATION PRODUITS FINIS

COMMENT GÉRER UNE INSPECTION DGCCRF ?

Nouveau

OBJECTIFS

- Connaître le contexte réglementaire des inspections
- Comprendre les différents types d'inspections et leur but
- Comprendre les pouvoirs d'un inspecteur
- Se préparer (soi et son équipe) de manière efficace à une inspection
- Interagir au mieux le jour de l'inspection pour en assurer le succès
- Comprendre les suites d'une inspection

PROGRAMME

- 1- Le Cadre réglementaire des inspections**
 - Différents types d'inspection et leur but
 - Les pouvoirs d'un inspecteur
- 2- AVANT Comment se préparer à une inspection ?**
 - Eléments de base
 - Comprendre le contexte et les attentes
 - Préparer la documentation et les équipes
 - Quid des inspections non annoncées
- 3- PENDANT Comment interagir au mieux**
 - Les bonnes pratiques face à l'inspecteur
 - Les bonnes pratiques pour l'équipe support
 - Comment conclure
- 4- APRES Comprendre les suites**
 - Différents types de suite
 - Anticiper la prochaine inspection !

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
 - Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
 - Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
 - Référent handicap : Saloua SALHI
- 04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

26



A distance



3H



27 avril 2023



Service réglementaire, R&D
Participants : 10 max



Connaissance du Règlement
CE N1223/2009



Caroline BASSONI

Directrice des Affaires réglementaires de Cosmed, avec 20 ans d'expérience en industrie cosmétique dans des fonctions réglementaires. Direction à de nombreuses reprises d'inspections de la DGCCRF, pour vous apporter un véritable éclairage de terrain.



Adhérent : 240€ TTC
Non Adhérent : 360€ TTC

MAITRISER LA SOUS-TRAITANCE SELON LES B.P.F.

Nouveau

OBJECTIFS

- Savoir gérer la sous-traitance de production
- Maîtriser l'ensemble des sous-traitances de votre activité.
- Savoir sécuriser les activités sous-traités

PROGRAMME

1- Quelles sont les différentes activités pouvant être sous-traités

- Les sous-traitances
- Les exigences des BPF en matière de sous-traitance

2- Contrat et Cahier des charges

- Les documents
- Les responsabilités

3- Exigences et organisation pour les activités en sous-traitances

- La production : sous-traitance d'activité de fabrication, de conditionnement, autres activités...
- Le contrôle : sous-traitance analytique physico-chimique, microbiologique, traitement des OOS...
- La maintenance : intervention sur site, prestations inclus dans le plan de maintenance...
- Les autres activités internes sous-traités
- Les autres activités supports sous-traités

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÉGLEMENTATION
 PRODUITS FINIS

26



Présentiel
ou à distance



1 jour et demi (10H30)



Yannick SABLONNIERE
 Ingénieur Chimiste, diplômé d'un master en Production, Contrôle et Qualité des Cosmétiques. Auditeur Qualité Fournisseurs et Sous-traitant. Expert en BPF cosmétiques (ISO 22716).



20 et 21 juin 2023



Service réglementaire, R&D
 Participants : 10 max



Connaissance du Règlement
 CE N1223/2009



Adhérent : 756€ TTC
 personnes supp. 630€ TTC
 Non Adhérent : 936€ TTC

RÉGLEMENTATION PRODUITS FINIS

LE CONTRÔLE QUALITÉ SELON LES B.P.F.

Nouveau

OBJECTIFS

- Maîtriser les solutions de contrôle à chaque étape de la production (composants MP/AC ; eau de process ; vrac ; PF)
- Sécuriser les activités du laboratoire de contrôle
- Gérer les autocontrôles / contrôles in process
- Connaître la méthodologie des OOS (Out Of Specifications)
- Gérer la sous-traitance de contrôle qualité

PROGRAMME

1-Méthodologie des contrôles par typologie (MP, AC, eau, vrac, PF)

- Les différentes étapes de contrôle
- Prélèvements, contrôles à chaque étape

2-Les autocontrôles

- Quels sont ces contrôles ? pourquoi ?
- La méthodologie des contrôles en cours de production
- La gestion des autorisations de contrôle

3-Sécuriser les activités du laboratoire de contrôle

- Les types de contrôles
- Les équipements
- Les réactifs chimiques, milieux bactériologiques, ...
- La gestion des témoins
- Le traitement des hors spécifications

4-La sous-traitance analytique

- Les activités sous-traités
- Le niveau de responsabilité

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

26



Présentiel
ou à distance



20 avril 2023



1 jour (7H)



Service réglementaire, R&D
Participants : 10 max



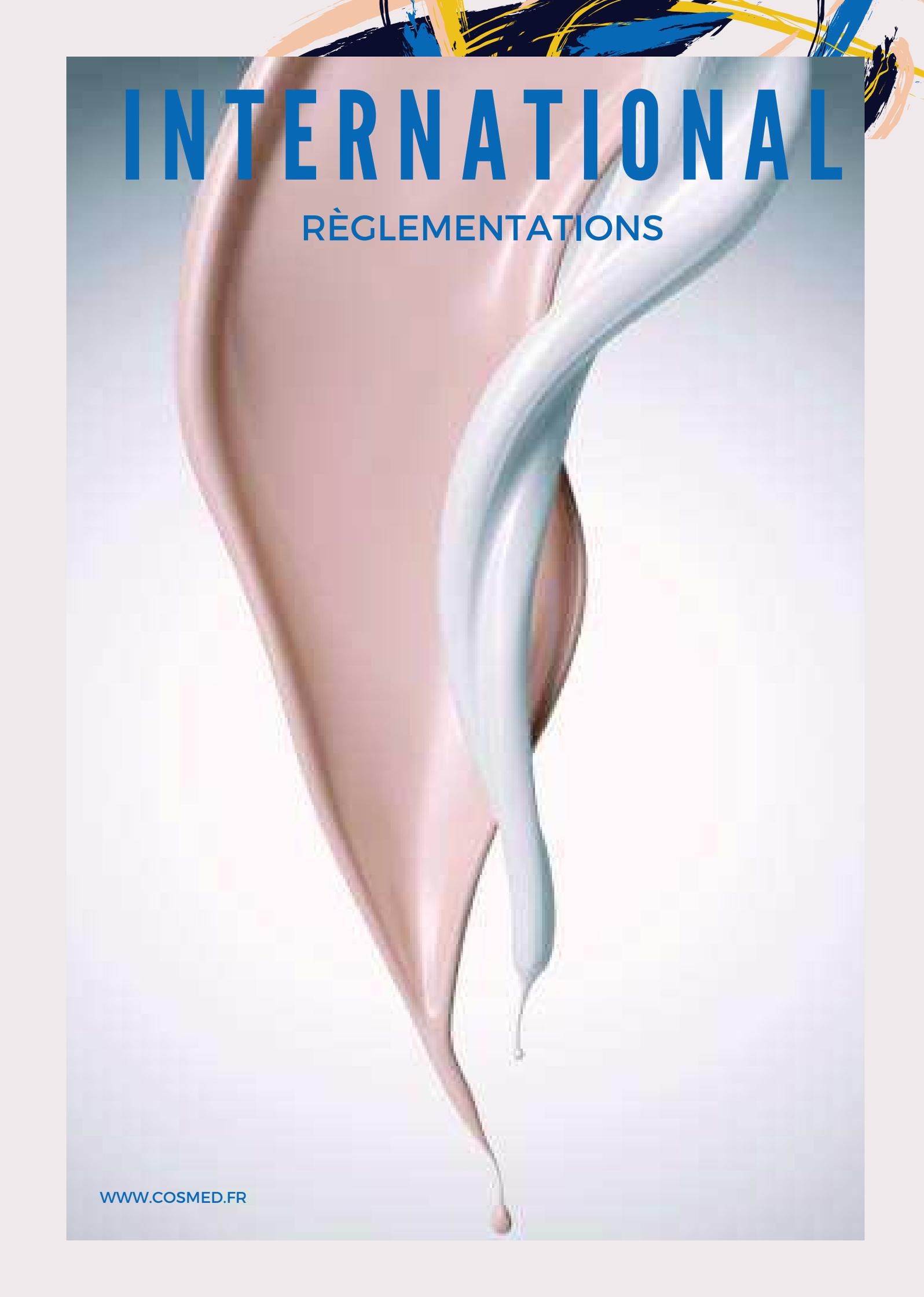
Connaissance du Règlement
CE N1223/2009



Yannick SABLONNIERE
Ingénieur Chimiste, diplômé d'un master
en Production, Contrôle et Qualité des
Cosmétiques. Auditeur Qualité
Fournisseurs et Sous-traitant.
Expert en BPF cosmétiques (ISO
22716).



Adhérent : 504€ TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 624€ TTC/jour



INTERNATIONAL

RÈGLEMENTATIONS

LES BASES DE LA RÉGLEMENTATION COSMÉTIQUE INTERNATIONALE

Nouveau

OBJECTIFS

- Connaître les notions fondamentales et donner une vision globale de la réglementation cosmétique mondiale
- Comprendre les différences et similitudes des différents cadres réglementaires

PROGRAMME

1) Fondamentaux

- Grandes zones géographiques
- Principe et définition d'une réglementation
- Autorités compétentes et parties prenantes
- Documentation

2) Ingrédient et produit cosmétique

- Définitions : cosmétique, OTC ou les 2?
- Impact du classement
- Synthèse des textes de base
- Comparatif des listes techniques d'ingrédients par zone

3) Étiquetage

- Similitudes et différences par zone
- Format, mentions et spécificités

4) Mise sur le marché

- Formalités, acteurs et procédures
- Différences entre notification, enregistrement, certification
- Exemples de mises sur le marché

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
 - Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
 - Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
 - Référent handicap : Saloua SALHI
- 04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / ÉVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÉGLEMENTATION PRODUITS FINIS

27



Présentiel
A distance



7 heures (1 jour)



Ingrid ROUDIERE

Titulaire d'un DEA en chimie moléculaire et d'un CEU de toxicologie et de sécurité sanitaire des cosmétiques. 22 ans d'expérience dans l'industrie du parfum (responsable CQ & Affaires Réglementaires). Consultante technique et réglementaire en parfum & cosmétique.



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ocres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Service réglementaire, export
Participants : 10 max



11 mai 2023



Aucun prérequis



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

LES BASES DE LA REGLEMENTATION DES PRODUITS COSMETIQUES

Nouveau

ZONE 1: ASEAN

OBJECTIFS

- Apporter les notions essentielles de la réglementation cosmétique sur le territoire ASEAN
- Appréhender les spécificités nationales des pays membres
- Comprendre les exigences de la mise sur le marché
- Connaître les points communs et divergences avec la réglementation européenne

PROGRAMME

1. Généralités

- Territoire, chiffres
- Inventaires chimiques
- Associations et comités ASEAN (rôle et mission)

2. Produit cosmétique (comparaison dynamique avec l'Europe)

- Cadre réglementaire (textes de base, listes techniques et annexes)
- Spécificités des pays membres
- Notification et autorités compétentes par pays membres
- Règles d'étiquetage et Allégations
- Cosmétovigilance
- Traces et Contaminants
- PIF et Évaluation de la sécurité
- Guides et lignes directrices ASEAN
- Certification Halal

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
 - Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
 - Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
 - Référent handicap : Saloua SALHI
- 04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÉGLEMENTATION PRODUITS FINIS

28



A distance



4H30



Ingrid ROUDIERE

Titulaire d'un DEA en chimie moléculaire et d'un CEU de toxicologie et de sécurité sanitaire des cosmétiques. 22 ans d'expérience dans l'industrie du parfum (responsable CQ & Affaires Réglementaires). Consultante technique et réglementaire en parfum & cosmétique.



2 mars 2023



Service réglementaire, export
Participants : 10 max



Aucun prérequis



Adhérent : 300€ TTC
Non Adhérent : 420€ TTC

LES BASES DE LA RÉGLEMENTATION DES PRODUITS COSMÉTIQUES

Nouveau

ZONE 2 : CANADA

OBJECTIFS

- Apporter un socle de compétences en législation des produits d'hygiène corporelle au Canada
- Différencier un produit cosmétique d'un médicament ou d'un produit de santé naturel
- Comprendre les spécificités de la mise sur le marché selon la nature du produit fini

PROGRAMME

1.Substances chimiques (inventaires, COV, GHS)

2.Produit d'hygiène corporelle (cosmétique, médicament, PSN ?)

- Définitions
- Autorités compétentes, textes de base
- Classification des produits et cas des produits « borderline »

3.Produit cosmétique

- Ingrédients cosmétiques (hotlist) et comparatif avec l'Europe
- Mise sur le marché et notification
- Règles d'étiquetage et allégations
- Cosmétovigilance
- BPF
- Tests sur animaux

4.Médicament et PSN

- Monographie et médicament de catégorie IV
- Règles d'étiquetage et allégations
- Mise sur le marché et enregistrement
- Pharmacovigilance
- BPF
- Projet produits d'auto-soins

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.



A distance



4H30



Ingrid ROUDIÈRE

Titulaire d'un DEA en chimie moléculaire et d'un CEU de toxicologie et de sécurité sanitaire des cosmétiques. 22 ans d'expérience dans l'industrie du parfum (responsable CQ & Affaires Réglementaires). Consultante technique et réglementaire en parfum & cosmétique.



5 juin 2023



Service réglementaire, export
Participants : 10 max



Aucun prérequis



Adhérent : 300€ TTC
Non Adhérent : 420€ TTC

LES BASES DE LA REGLEMENTATION DES PRODUITS COSMETIQUES

Nouveau

ZONE 3 : AMERIQUE LATINE (CAN ET MERCOSUR)

OBJECTIFS

- Apporter les notions essentielles de la réglementation cosmétique en Amérique latine (territoires CAN et MERCOSUR)
- Appréhender les spécificités nationales des pays membres
- Comprendre les exigences de la mise sur le marché

PROGRAMME

1. Généralités (territoire, principe, chiffres)

2. Produit cosmétique

- Autorités compétentes, textes de base
- Spécificités des pays membres par zone
- Synthèse des listes techniques d'ingrédients
- Notification/Enregistrement
- Règles d'étiquetage & allégations
- Cosmétovigilance
- BPF
- Contaminants

3. Mise sur le marché

- Procédure de notification ou d'enregistrement par catégorie de produits
- Formalités et documents requis

4. Focus sur le Brésil

- Réglementation et spécificités
- Étiquetage
- BPF
- Tests animaux par états

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

30

RÉGLEMENTATION
PRODUITS FINIS



A distance



4H30



Ingrid ROUDIERE

Titulaire d'un DEA en chimie moléculaire et d'un CEU de toxicologie et de sécurité sanitaire des cosmétiques. 22 ans d'expérience dans l'industrie du parfum (responsable CQ & Affaires Réglementaires). Consultante technique et réglementaire en parfum & cosmétique.



8 juin 2023



Service réglementaire, export
Participants : 10 max



Aucun prérequis



Adhérent : 300€ TTC
Non Adhérent : 420€ TTC

LA RÉGLEMENTATION CHIMIQUE ET COSMÉTIQUE EN CHINE - NIVEAU EXPERT

Nouveau

OBJECTIFS

- Apporter les notions essentielles de la réglementation cosmétique en Amérique latine (territoires CAN et MERCOSUR)
- Appréhender les spécificités nationales des pays membres
- Comprendre les exigences de la mise sur le marché

PROGRAMME

I. Le CSAR, un nouveau cadre réglementaire

- Environnement réglementaire, loi générale et décrets d'applications
- Modifications des responsabilités
- Inspections et contrôles sur le marché

II. Comprendre les obligations pour les produits cosmétiques

- Classification
- Allégations et preuves
- Tests
- Evaluation de sécurité
- Etiquetage
- Produits pour enfants

III. Connaître la réglementation des ingrédients

- Inventaires et listes d'ingrédients réglementés
- Déclaration des ingrédients connus
- Nouvel ingrédient
- Réglementations annexes (CITES-like, Reach-like)

IV. Maîtriser la procédure d'enregistrement/notification

- Personne responsable
- Documentation
- Processus d'enregistrement/notification
- Passage en douanes

V. Le e-commerce : cas particulier

VI. Périodes de transition

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÉGLEMENTATION
PRODUITS FINIS

31



A distance



4H30



Marie MAGNAN

Ingénieure chimiste.
10 ans d'expérience en réglementation cosmétique dont 7 dans les réglementations internationales pour Cosmed et la résolution de questionnements pratiques des adhérents.



22 juin 2023



Service réglementaire, export
Participants : 10 max



Connaître les bases de la réglementation cosmétique



Adhérent : 300€ TTC
Non Adhérent : 420€ TTC

PANORAMA DES ALLÉGATIONS À L'INTERNATIONAL

Nouveau

OBJECTIFS

- Appréhender les notions fondamentales et donner une vision globale des allégations cosmétiques et environnementales mondiales
- Comprendre les différences et similitudes des différents cadres réglementaires

PROGRAMME

1. Cadre réglementaire des allégations cosmétiques

- Définition d'une allégation
- Cadre réglementaire dans les principales zones géographiques
 - Réglementations applicables
 - Allégations autorisées ou non
 - Exemples et cas pratiques
- Cas spécifique de certaines allégations : « sans », naturel et bio...

2. Cadre réglementaire des allégations environnementales

- Norme ISO 14021
- Cadre réglementaire dans les principales zones géographiques
 - Réglementations applicables
 - Allégations autorisées ou non
 - Exemples et cas pratiques sur les allégations de type « recyclé, recyclable, biodégradable, protection de l'océan etc... »

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÉGLEMENTATION
PRODUITS FINIS

32



A distance



4H (9h/13h)



Catherine APOLINARIO

Titulaire d'un Doctorat en pharmacie et d'un master en formulation cosmétique. 10 ans d'expérience en réglementation cosmétique dont 8 dans les réglementations internationales pour Cosmed et la résolution de questionnements pratiques des adhérents.



20 juin 2023



Service réglementaire, export, R&D, marketing, commercial et formulation
Participants : 10 max



Connaître les bases de la réglementation cosmétique



Adhérent : 300€ TTC
Non Adhérent : 420€ TTC

INGRÉDIENTS

RÈGLEMENTATION



J'AI UN NOUVEL INGRÉDIENT COSMÉTIQUE : QUELLES SONT MES OBLIGATIONS ?

OBJECTIFS

- Connaître les définitions et les réglementations concernées.
- Maîtriser les spécificités françaises.
- Connaître les obligations en Europe et à l'export.

PROGRAMME

1. Définitions, réglementations concernées, conseils pratiques sur la mise en œuvre
2. Obligations en Europe :
 - Le dépôt INCI
 - Résumé sur les obligations des règlements REACH et CLP : caractérisations chimique et toxicologique – FDS
 - Le règlement 1223/2009 : preuves d'innocuité
 - Les recommandations professionnelles
 - Le dossier matière première
3. Spécificité française : la déclaration nano
4. Obligations à l'export :
 - Synthèse des obligations générales

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
 - Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
 - Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
 - Référent handicap : Saloua SALHI
- 04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Laurence Mulon

Toxicologue Eurotox
Consultante diplômée de L'IDCE®,
spécialisée dans les substances
d'origine naturelle avec une double
expertise, Reach et cosmétique.
Docteur en Pharmacie



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ocres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Service réglementaire, R&D
Participants : 10 max



11 & 12 avril 2023
26 & 27 septembre 2023



Connaître les bases de la
réglementation des
cosmétiques



Adhérent : 504€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

HUILES ESSENTIELLES : SAVOIR MAÎTRISER LES EXIGENCES LIÉES À LEUR UTILISATION

OBJECTIFS

- Connaître les principales familles des huiles essentielles.
- Connaître les limites fixées par les cadres réglementaires en fonction du statut choisi

PROGRAMME

1. Rappel historique sur les huiles essentielles
2. Définitions et processus d'obtentions
3. Les grandes familles de constituants et principales propriétés des huiles essentielles
4. Les principes généraux des règlements REACH et CLP appliqués aux huiles essentielles
5. Les différents statuts réglementaires, exigences et conséquences sur la commercialisation : Alimentaires ▪ Cosmétiques ▪ Dispositifs Médicaux ▪ Parfums d'ambiance
6. Cas des Huiles essentielles biologiques et naturelles

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Laurence Mulon

Toxicologue Eurotox
Consultante diplômée de L'IDCE®,
spécialisée dans les substances
d'origine naturelle avec une double
expertise, Reach et cosmétique.
Docteur en Pharmacie



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ocres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



R&D, Service Réglementaire
Participants : 10 max



14 & 15 février 2023
14 & 15 novembre 2023



Aucun prérequis



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

LE CANNABIDIOL ET LES EXTRAITS DE CHANVRE EN COSMÉTIQUES

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances sur les cannabinoïdes non stupéfiants ("extraits de chanvre") comme le CBD
- Connaître les propriétés du CBD et des extraits de chanvre
- Connaître la réglementation du CBD et des extraits de chanvre
- Etre au fait des derniers aspects et avancées scientifiques

PROGRAMME

- 1- Perspectives et potentiel économiques
- 2- Les bénéfices du CBD
 - Propriétés reconnues
 - Etudes scientifiques
- 3- La réglementation autour du CBD et des extraits de chanvre
 - En Europe
 - En France
 - Perspectives mondiales
- 4- Allégations, objectivation, teneurs... Où en sommes-nous ?
 - En fonction de l'évolution des travaux et études
- 5- Points de vigilance

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÉGLÈMEMENTS INGRÉDIENTS

36



A distance



3H30 (9H-12H30)



Ludovic RACHOU et Zoé DEMANGE
Président et Déléguée générale de
l'Union des Industriels pour la
valorisation des extraits de chanvre
(UIVEC)



Façonnier, fabricant de mélange,
importateur de mélange R&D,
marketing, qualité
Participants : 10 max



16 mars 2023



Connaître les bases de la
réglementation des cosmétiques



Adhérent : 300€ TTC
Non Adhérent : 420€ TTC

LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE À LA PARFUMERIE (INGRÉDIENT ET MÉLANGE)

Nouveau

OBJECTIFS

- Comprendre les principes et notions de l'évaluation de la sécurité
- Savoir calculer la marge de sécurité d'un ingrédient cosmétique

PROGRAMME

1. Généralités, définitions
2. Rôle des organisations professionnelles
3. Cadre réglementaire :
 - Reach et ECHA
 - GHS/CLP et manuel d'étiquetage de la profession
 - Pacte vert de l'Europe et révisions des règlements Reach et CLP
4. Toxicovigilance :
 - Synapse
 - PCN
5. IFRA :
 - CoP et Standards
 - Méthodologie du QRA
 - Programme Creme/RIFM (principe de l'évaluation des risques des substances de parfumerie)
 - Projet IDEA
6. Points sur les allergènes de parfumerie
7. Exemples et cas pratiques

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÉGLEMENTATION INGRÉDIENTS

42



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Ingrid ROUDIERE
Titulaire d'un DEA en chimie moléculaire
et d'un CEU de toxicologie et de sécurité
sanitaire des cosmétiques.
22 ans d'expérience dans l'industrie du
parfum (responsable CQ & Affaires
Réglementaires).



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ocre de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Participants : 10 max



13 avril 2023



Connaître les bases de la
réglementation des cosmétiques



Adhérent : 504€ TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

NOTIFICATION AUX CENTRES ANTIPOISON (PCN): MAÎTRISER LA NOUVELLE DÉCLARATION HARMONISÉE DES MÉLANGES AVEC L'OUTIL IUCLID 6

Nouveau

OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est de vous expliquer les obligations liées aux nouvelles déclarations harmonisées du CLP concernant certains mélanges dangereux et de vous préparer à utiliser le logiciel IUCLID 6 pour monter vos dossiers.

PROGRAMME

1. Introduction et contexte

- Rappels sur le CLP
- Les CAP (centres antipoison) et les organismes désignés
- Articles 45 du CLP
- Les déclarations nationales

2. Le règlement n°2017/542 et l'annexe VIII du CLP

- Points clés et champ d'application
- Échéances et calendrier
- Format harmonisé PCN et contenu de la déclaration (EuPCS, intervalles...) Identificateur de formulation unique (UFI)
- Les différentes déclarations (importation)
- Mises à jour, outils

3. Cas pratique: réalisation d'une notification au format PCN via le logiciel IUCLID 6

- La version en ligne (cloud)
- Le logiciel en local

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation.

38



A distance



7 heures (1 jour)



Jérémy DELVIGNE
Ingénieur HSE et membre de l'équipe d'ATOUT CHIMIE, spécialiste REACH/CLP



Service réglementaire, responsable HSE
Participants : 10 max



25 avril 2023



Connaître les bases de la réglementation CLP (classification et étiquetage)



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

RÉGLÉMENTATION
INGRÉDIENTS

MICROBIOLOGIE

NORMES ET MÉTHODES

PROCÉDURES DE CONTRÔLE ET MISE EN OEUVRE CONCRETE

OBJECTIFS

- Connaître le contexte réglementaire relatif au contrôle qualité des cosmétiques
- Connaître les différentes méthodes de contrôle de la contamination microbienne et de leurs objectifs
- Savoir définir sa stratégie pour les contrôles

PROGRAMME

- 1- Analyse microbiologique d'un produit cosmétique
- 2- Contexte réglementaire pour la maîtrise de la sécurité microbiologique
- 3- Stratégie générale pour les contrôles microbiologiques
- 4- Norme « Deux en un » ISO 18415
- 5- Analyse de risque et stratégie

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Michel BUTIN
Expert AFNOR



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Service réglementaire, R&D, qualité
Participants : 10 max



30 mars 2023
26 octobre 2023



Connaissance du
Règlement n°1223/2009,
de son Annexe I et en
formulation



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

CHALLENGE-TESTS ET CONSERVATEURS

OBJECTIFS

- Connaître le contexte réglementaire relatif à l'évaluation de la protection antimicrobienne des produits cosmétiques.
- Connaître les référentiels pour la réalisation des challenges tests.
- Savoir définir ses critères et savoir interpréter les résultats de challenge tests.

PROGRAMME

- 1- Contexte réglementaire et historique des normes de microbiologie cosmétique et stratégie d'utilisation.
- 2- Principes généraux des méthodes d'analyse microbiologique et de l'évaluation de la protection anti microbienne :
 - Analyse de risque : comment justifier l'absence d'essai ? Quels produits contrôler ?
 - Techniques microbiologiques : dénombrements, validation
- 3- Le « Challenge test » :
 - Principe de l'essai microbiologique
 - Interprétation (exemples)
- 4- Point sur l'actualité des conservateurs

41

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.


 Présentiel
ou à distance


7 heures (1 jour)


Michel BUTIN
Expert AFNOR

 Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ocres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence

 Service réglementaire, R&D, qualité
Participants : 10 max

 29 mars 2023
25 octobre 2023

 Connaissance
du Règlement n°1223/2009

 Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

ENVIRONNEMENT

ECO-CONCEPTION

ALLEGATIONS "NATUREL" : MAÎTRISER LA NORME ISO 16128

OBJECTIFS

- Appréhender la norme ISO 16128
- Savoir définir les ingrédients selon cette norme.
- Savoir calculer les pourcentages naturels et bio d'une formule.
- Placer cette norme dans le contexte du secteur des cosmétiques naturels et biologiques.

PROGRAMME

1. Contexte
2. Principe général
3. Une norme en 2 parties
4. La définition des ingrédients
5. Le cas particulier de l'eau
6. Les critères de calcul des pourcentages naturel, dérivé naturel, biologique et dérivé biologique
7. Cas concret sur un exemple de formule
8. Comparaison avec les référentiels privés

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Aurélié ARNAUD

Responsable technique de Cosmos-standard AISBL. 15 années d'expérience en cosmétique naturelle et biologique. Ancien membre de la délégation française AFNOR pour la norme ISO 16128.



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ocres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



R&D, marketing, qualité
Participants : 10 max



24 janvier 2023
3 octobre 2023



Connaître les bases
de la réglementation



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

SOURCING ET BIODIVERSITÉ

OBJECTIFS

Nouveau

Le sourcing de matières premières naturelles pour la cosmétique est devenu un enjeu crucial pour les industriels. Cette formation donne les clés pour comprendre ces enjeux et trouver les leviers qui permettront de valoriser la biodiversité avec respect et éthique tout en limitant les risques associés.

- Comprendre les enjeux et les impacts du sourcing dans une entreprise dont l'activité repose en partie sur la biodiversité
- Connaissance des Objectifs de Développement Durable associés et identification des parties prenantes
- Savoir repérer les leviers d'amélioration en termes d'impacts et d'externalités négatives et positives
- Connaître le cadre réglementaire, les certifications et les labels pour le secteur cosmétique

PROGRAMME

1. Introduction au sourcing soutenable
2. Les différents types de ressources
3. Enjeux de la Bioprospection
4. BioTrade : enjeux et cadre
5. Aspects réglementaires (ABS, Protocole de Nagoya, lois nationales etc)
6. Focus sur la loi de devoir de vigilance
7. Les certifications existantes
8. Les objectifs du sourcing responsable
9. Les différents critères pris en compte et les risques à limiter
10. Comment sourcer de façon responsable : méthodes et outils
11. Achats responsables et audit filière
12. Certifications
13. Exigences R&D / marketing / réglementaire et coordination interne
14. De la matière première au produit fini cosmétique : solutions et études de cas
15. Les facteurs clés de succès du sourcing responsable
16. Opportunités et points de vigilance
17. Conclusion et prospective

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Céline ROCQUET
Biologiste moléculaire spécialisée
en innovation et développement
durable.



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ocres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Dirigeants, R&D, production
marketing, achats
Participants : 10 max



7 juin 2023



Aucun prérequis



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

INNOVER AVEC LE PROTOCOLE DE NAGOYA

OBJECTIFS

- Connaître les définitions et les réglementations concernées
- Connaître les obligations d'une entreprise cosmétique
- Conseils pratiques sur la mise en œuvre de Nagoya adaptée aux problématiques de la filière cosmétique

PROGRAMME

1. Le protocole de Nagoya : une vue d'ensemble sur les objectifs et les champs d'application
2. Les définitions et le cadre réglementaire international, européen et français
3. Le régime de l'APA : l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages issus de leur utilisation
4. Les relations fournisseurs / utilisateurs : le consentement préalable et les conditions d'un accord
5. La mise en œuvre pour une entreprise cosmétique : éléments clefs et conseils pratiques

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Céline ROCQUET
Biologiste moléculaire spécialisée
en innovation et développement
durable.



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ocres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



R&D, marketing, qualité
Participants : 10 max



14 avril 2023
20 novembre 2023



Aucun prérequis



Adhérent : 504€ TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Nouveau

OBJECTIFS

Il est nécessaire pour toutes les entreprises d'envisager leur transition énergétique. L'objectif de cette formation est d'expliquer en quoi consiste cette problématique qui sera de plus en plus intégrée dans les stratégies, de comprendre et de s'approprier une méthode et des solutions possibles pour y parvenir.

- Comprendre les concepts clés et les enjeux de la transition énergétique
- Savoir identifier les leviers pour entreprendre la transition énergétique en entreprise
- Connaître et s'approprier les méthodes et outils nécessaires pour mettre en place un plan d'action dans son entreprise (notamment en PME / TPME)

PROGRAMME

1. Introduction et contexte
2. Transitions écologique et énergétique : définitions, concepts, problématiques
3. Enjeux et impacts
4. Focus sur la consommation d'énergie et l'éco-conception
5. Focus sur l'économie circulaire et l'upcycling
6. Les filières à responsabilité élargie des producteurs
7. Cadre réglementaire : loi AGEC Climat et résilience anti-gaspillage de 2022
8. Les grandes étapes pour mettre en place sa transition énergétique dans son entreprise
9. Plan d'actions à l'échelle de mon entreprise et solutions
10. Mesure des résultats et indicateurs :
 - la méthode OKR
 - le bilan carbone

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Céline ROCQUET
Biologiste moléculaire spécialisée
en innovation et développement
durable.



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ocres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Dirigeants, R&D, production
marketing, achats
Participants : 10 max



9 mai 2023



Aucun prérequis



Adhérent : 504€ TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

INNOVATION RESPONSABLE

Nouveau

OBJECTIFS

Améliorer le processus d'innovation en entreprise en intégrant les principes de soutenabilité. Stimuler et organiser l'innovation dans son entreprise dans le respect des objectifs de développement durable.

- Comprendre les enjeux et les impacts de l'innovation responsable
- Savoir identifier les leviers d'innovation responsable
- Connaître et s'appropriier les méthodes et outils nécessaires pour favoriser l'innovation responsable dans son entreprise

PROGRAMME

1. Introduction à l'innovation
2. Les objectifs de l'innovation responsable
3. Les différents types d'innovations responsables : de la low tech à la high tech
4. Comment innover de façon responsable : méthodes et outils
5. De la matière première au produit fini cosmétique : solutions et études de cas
6. Biomimétisme
7. Les leviers de l'innovation responsable
8. Impact du digital : pollution numérique et Green IT
9. Innovation frugale
10. Innovation sociale
11. Les facteurs clés de succès de l'innovation responsable
12. Conclusion : Et demain?

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Céline ROCQUET
Biologiste moléculaire spécialisée
en innovation et développement
durable.



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ocres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Dirigeants, R&D, production
marketing, achats
Participants : 10 max



12 octobre 2023



Aucun prérequis



Adhérent : 504€ TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

ECO-CONCEPTION : PROCESS DE MISE EN OEUVRE DANS LES PME

OBJECTIFS

- Permettre aux décideurs de l'industrie cosmétique d'intégrer les principes d'éco-conception dans leurs fonctions en lien avec la stratégie de leur entreprise.

PROGRAMME

1. Définitions et applications en cosmétique : conception de produits, composition en ingrédients, production des produits
2. Eco-responsabilité et co-responsabilité
3. Focus : biodiversité et protocole de Nagoya
4. Filières et achats responsables
5. Labels (Ecocert, Bio, UEBT, Natrue...)
6. Pilotage d'une démarche d'éco-conception : production, process R & D, éco-conception, économie circulaire, écologie industrielle, chimie verte, biomimétisme
7. Analyse de Cycle de Vie de produits (ACV)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Céline ROCQUET
Biologiste moléculaire spécialisée
en innovation et développement
durable.



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ocres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Dirigeants, R&D, production
marketing, achats
Participants : 10 max



30 mai 2023
6 novembre 2023



Aucun prérequis



Adhérent : 504€ TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

ECO-CONCEPTION : PROCESS DE MISE EN OEUVRE DANS LE DEVELOPPEMENT COSMÉTIQUE

OBJECTIFS

- Intégrer les principes de l'écoconception à chaque étape du développement de produits cosmétiques et de piloter leur mise en œuvre jusqu'à la production
- Optimiser le sourcing des ingrédients et des emballages écoresponsables
- Mener un processus d'éco-formulation
- Diminuer l'impact environnemental du procédé de fabrication

PROGRAMME

1. L'engagement écologique et les enjeux
2. Focus sur le sourcing des ingrédients : biodiversité, chimie-verte, labels, filières responsables
3. Eco-formulation : Stratégies et outils pour les produits d'hygiène et de soin
4. Fabrication : optimiser le process
5. Vers le zéro déchet : Biodégradabilité / Impact sur les océans
6. Emballages éco-conçus
7. Etudes de cas

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Myriam BRAGER
Consultante, fondatrice d'un laboratoire R&D, plus de 25 ans d'expérience dans le développement cosmétique, experte dans la conception de produits naturels et bio



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ocres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



R&D, formulation, marketing,
production, achats
Participants : 10 max



7 février 2023
17 octobre 2023



Connaître les bases de la
formulation cosmétiques



Adhérent : 504€ TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

COSMÉTIQUES VRAC : DONNÉES MARCHÉ, RÉGLEMENTATION ET COSMÉTOLOGIE

OBJECTIFS

- Découvrir les tendances du marché (chiffres, équipements de vente, contenants réutilisables ou réemployables), les réseaux de distribution et le profil des consommateurs vrac
- Maîtriser les principes de fonctionnement de la filière vrac comme mode de distribution durable et responsable : réemploi et réutilisation / emballages et contenants
- Maîtriser en tant que « Personne Responsable », la réglementation de la vente en vrac des produits cosmétiques, notamment au niveau cosmétologique
- Adapter l'évaluation de sécurité préalable aux protocoles de la vente en vrac

PROGRAMME

1. Le marché de la vente en vrac en France (focus produits cosmétiques)

2. Les principes de fonctionnement de la filière vrac comme mode de distribution durable et responsable des produits cosmétiques en vrac

- Le contenant réutilisable et réemployable adapté : quels sont les enjeux en termes de responsabilité pour les producteurs Personnes Responsables d'une part, et pour les distributeurs vrac (protocole de nettoyage des contenants réutilisables, contenants consignés ?
- La juste quantité de produit : vente au poids, au volume ou à l'unité, quelles sont les choix métrologiques possibles selon les types de produits et quelles sont les conséquences de ce choix pour les fabricants et pour les distributeurs ?

3. Règlementation de la vente en vrac de produits cosmétiques et conséquences en cosmétologie

- Présentation de la réglementation européenne et française sur la cosmétique vrac
- Loi AGECE, Décret 3R, Loi Climat et Résilience (FR) : les objectifs de la vente en vrac
- Présentation de la position de la DGCCRF/ANSM en France sur les règles de la vente en vrac de produits cosmétiques, notamment en termes d'hygiène, traçabilité et information du consommateur

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI 04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

ENVIRONNEMENT
ET RSE

55



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Célia Rennesson - Réseau Vrac
Lucia Pereira - Réseau Vrac
Audrey Schunemann - Edencos



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ocres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Réglementaire, R&D, qualité, RSE, marketing,
toxicologue
Participants : 10 max



12 mai 2023
20 octobre 2023



Aucun prérequis



Adhérent : 504€ TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

DÉCARBONISATION DANS LE SECTEUR COSMÉTIQUE : LES CLÉS DU SUCCÈS POUR METTRE EN PLACE LA DÉMARCHÉ DANS VOTRE ENTREPRISE

Nouveau

OBJECTIFS A COMPLETER

- Découvrir et s'approprier la méthode Bilan Carbone, ses avantages et ses limites
- Comprendre le rôle que joue le Bilan Carbon dans la maîtrise de l'ensemble de la chaîne de valeur d'une entreprise ou d'une marque
- Intégrer les principes du déploiement d'un Bilan Carbone dans une entreprise et savoir piloter sa mise en œuvre

PROGRAMME

- 1. L'approche systémique et l'analyse de la chaîne de valeur d'une entreprise**
 - Session interactive avec des exemples concrets de l'industrie cosmétique

- 2. Introduction de l'approche bilan carbone**

- Présentation de la méthode :
 - l'approche, les objectifs, les limites
 - les étapes d'un bilan carbone
- Présentation de la base carbone de l'ADEME
- Les aides disponibles pour passer à l'action en tant que PME

- 3. Atelier "Estimer son empreinte carbone"**

Session interactive pour faire travailler les participants sur la méthode, les faire comprendre ce qu'elle peut apporter à une entreprise ainsi que les vulnérabilités de sa chaîne de valeur

- 4. Réaliser son premier plan d'action de réduction de l'empreinte carbone**

Présentation de scénarios de la démarche décarbonisation et des solutions disponibles avec illustration via des exemples des PME/ETI du secteur cosmétique

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI 04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

ENVIRONNEMENT ET RSE

56



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Marina REPIN

17 ans d'expérience dans le secteur de la beauté sur des postes de direction générale, direction marketing ou de développement international titulaire d'un MBA en management international, et d'un certificat en Sustainability Business Management



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ocres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Dirigeant, responsable RSE, achats,
marketing, production
Participants : 10 max



16 mai 2023



Aucun prérequis



Adhérent : 504€ TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

CARTOGRAPHIE DES LABELS ET DES CERTIFICATIONS RSE

Nouveau

OBJECTIFS A COMPLETER

- Connaître les labels applicables à l'industrie cosmétique et en comprendre les différences, savoir sélectionner le label le plus adapté
- Intégrer les principes du processus d'obtention d'un label et savoir piloter sa mise en œuvre
- Conseils pratiques sur l'organisation d'une communication adaptée autour des labels.

PROGRAMME

1. L'entreprise face aux enjeux climat: rôle des certifications et des labels dans la transition vers des modèles à impact positif

- Présentation et session interactive avec des exemples concrets de l'industrie cosmétique

2. Pour l'entreprise: Certification BCorp, Label Lucie, Label RSE. Entreprise à Mission

- Cartographie des labels et des certifications existants
- Label Lucie et norme ISO 26000
- Certification Bcorp Atelier interactif présentation de l'outil BAI

3. Pour le produit : Ecocert, Bio, Leaping Bunny Fair Trade

- Cartographie des labels et des certifications existants

4. Savoir communiquer autour des labels

- Session interactive avec les participants Illustration via des exemples des PME/ETI du secteur cosmétique

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI 04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

ENVIRONNEMENT ET RSE

57



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Marina REPIN

17 ans d'expérience dans le secteur de la beauté sur des postes de direction générale, direction marketing ou de développement international
Titulaire d'un MBA en management international, et d'un certificat en Sustainability Business Management



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ocres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Dirigeant, responsable RSE, marketing,
R&D
Participants : 10 max



15 mars 2023



Aucun prérequis



Adhérent : 504€ TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

AUTRES EXPERTISES

EVALUATION SENSORIELLE : PANORAMA DES METHODES ET APPLICATIONS A L'UNIVERS COSMETIQUE

OBJECTIFS

- Connaître les différentes méthodologies d'Évaluation Sensorielle.
- Pouvoir mettre en place un panel interne de testeurs et développer un vocabulaire commun.
- Être en mesure de sélectionner la méthode sensorielle adéquate en réponse à une problématique
- Pouvoir coordonner ou organiser des études sensorielles.
- Être capable d'interpréter les résultats d'études sensorielles.

PROGRAMME

- 1- Introduction à l'Évaluation Sensorielle
- 2- Métrologie sensorielle
- 3- Mise en place d'un panel interne de testeurs
- 4- Les méthodologies « analytiques »
 - Les études discriminatives
 - Les études descriptives – profils sensoriels
 - la formation du panel
 - les descripteurs sensoriels
 - la mise en place des séances
 - le contrôle des performances du panel
- 5- La démarche hédonique ou tests consommateurs
 - La procédure expérimentale : panel, questionnaire, conditions
 - les tests en espace contrôlé
 - les tests d'usage à domicile
 - La cartographie des préférences

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Karine ROBINI

20 années d'expériences dans les études sensorielles. Responsable Sensoriel & Consommateur chez terra'Senso – Pôle Innov'Alliance depuis 2007. Formatrice en sensoriel depuis 1999 auprès de publics étudiants et professionnels.



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



R&D, marketing, qualité
Participants : 10 max



25 mai 2023



Accessible à toute personne scientifique ou marketing souhaitant acquérir des connaissances sur l'évaluation sensorielle en cosmétique.



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

INNOVATION EN COSMÉTIQUE : DE LA R&D AU MARKETING

OBJECTIFS

- Améliorer l'innovation cosmétique au sein de l'entreprise et les relations entre la R&D et le marketing pour maximiser la création.

PROGRAMME

- 1-L'innovation : définition, innovation incrémentale et innovation de rupture, les blockbusters
- 2-Technical push et Marketing pull
- 3-Les types d'innovation : ingrédients, mécanismes d'action, procédés, packaging
- 4-Les pistes d'innovation actuelles : scientifiques, marketing, business
- 5-Les freins et les leviers d'innovation en cosmétique
- 6-Comment optimiser l'innovation ?
- 7-L'importance des relations R & D et marketing en cosmétique

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
 - Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
 - Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
 - Référent handicap : Saloua SALHI
- 04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Céline ROCQUET
Biologiste moléculaire spécialisée
en innovation et développement
durable.



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



R&D, marketing, qualité
Participants : 10 max



12 avril 2023
13 novembre 2023



Accessible à toute personne scientifique
ou marketing souhaitant acquérir des
connaissances sur l'innovation en
cosmétique.



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

LES BASES DE LA FORMULATION D'UN PRODUIT COSMÉTIQUE

JOUR 1

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances techniques de base sur les ingrédients cosmétiques, leur rôle et comportement au sein de la formule
- Connaître les principaux paramètres critiques dans la conception d'une formule monophasique
- Apprendre les bases de la formulation cosmétique et leur mise en application

PROGRAMME

1. PANORAMA DETAILLE DES MATIERES PREMIERES COSMETIQUES ET DE LEURS FONCTIONS

- Les excipients hydrophiles : eaux, solvants, alcools
- Les excipients lipophiles : corps gras, cires, huiles, esters
- Les agents de rhéologie : texturants et agents viscosants
- Tensioactifs : structure, familles ioniques, propriétés émulsionnantes, mouillantes, moussantes...
- Additifs de conservation : conservateurs, anti-oxydants, stabilisants
- Les huiles essentielles et parfums
- Les Actifs : hydratants, anti-âge, apaisants

2. FORMULATION FORMES GALENIQUES MONOPHASIQUES

- Liquides : composition, solubilité, interactions, choix solubilisants, CMC et solutions micellaires
- Gels : choix des épaississants, suspension
- Solides : Cires, beurres, formes coulées
- Paramètres critiques de formulation

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Myriam BRAGER

Consultante, fondatrice d'un laboratoire R&D, 25 ans d'expérience dans le développement cosmétique, experte dans la conception de produits naturels et bio



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Techniciens de laboratoire
Participants : 10 max



5 juin 2023



Formation scientifique



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

LES BASES DE LA FORMULATION D'UN PRODUIT COSMÉTIQUE

JOUR 2

OBJECTIFS

- Connaître la composition type et les synergies d'ingrédients d'une formule d'hygiène
- Connaître la structure d'une émulsion et les principaux paramètres critiques de formulation
- Maitriser la caractérisation des produits cosmétiques

PROGRAMME

1. PANORAMA DETAILLE DES MATIERES PREMIERES COSMETIQUES ET DE LEURS FONCTIONS

- Les excipients hydrophiles : eaux, solvants, alcools
- Les excipients lipophiles : corps gras, cires, huiles, esters
- Les agents de rhéologie : texturants et agents viscosants
- Tensioactifs : structure, familles ioniques, propriétés émulsionnantes, mouillantes, moussantes...
- Additifs de conservation : conservateurs, anti-oxydants, stabilisants
- Les huiles essentielles et parfums
- Les Actifs : hydratants, anti-âge, apaisants

2. FORMULATION FORMES GALENIQUES MONOPHASIQUES

- Liquides : composition, solubilité, interactions, choix solubilisants, CMC et solutions micellaires
- Gels : choix des épaississants, suspension
- Solides : Cires, beurres, formes coulées
- Paramètres critiques de formulation

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Myriam BRAGER

Consultante, fondatrice d'un laboratoire R&D, 25 ans d'expérience dans le développement cosmétique, experte dans la conception de produits naturels et bio



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Techniciens de laboratoire
Participants : 10 max



6 juin 2023



Formation scientifique



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

LES BASES DE LA FORMULATION D'UN PRODUIT COSMÉTIQUE

JOUR 3

OBJECTIFS

- Acquérir les techniques de formulation de produits d'hygiène et en laboratoire
- Expérimenter le processus de formulation des émulsions en laboratoire
- Connaître les bases de la mise en pratique de la formulation et les manipulations à la paillasse

PROGRAMME

SESSION PRATIQUE EN LABORATOIRE (1/2 journée)

- **Formulation d'un produit d'hygiène avec et sans sulfate**
Réalisation d'essais paillasse et des contrôles physico-chimiques et organoleptiques associés.
Test de mousse

SESSION PRATIQUE EN LABORATOIRE (1/2 journée)

- **Formulation d'une émulsion hydratante naturelle et étude de gels**
Mise en pratique d'un procédé d'émulsification par la réalisation d'essais paillasse et des contrôles physico-chimiques et organoleptiques associés.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Myriam BRAGER

Consultante, fondatrice d'un laboratoire R&D, 25 ans d'expérience dans le développement cosmétique, experte dans la conception de produits naturels et bio



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Techniciens de laboratoire
Participants : 6 max



14 juin 2023



Formation scientifique



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

FORMULATION DES EXCIPIENTS DERMO-COSMÉTIQUES : SOIN ET HYGIÈNE

OBJECTIFS

- Comprendre les fondamentaux de la formulation de produits de soin et d'hygiène dermo-cosmétiques
- Acquérir des connaissances techniques sur les ingrédients et les galéniques afin de mieux maîtriser les paramètres de sélection des excipients
- Optimiser la mise en œuvre des excipients pour améliorer la tolérance, l'efficacité, et la stabilité des formules

PROGRAMME

1. Développement dermo-cosmétique : spécificités, enjeux, points de vigilance
2. Tensioactifs : structure, propriétés, familles ioniques, innocuité
3. Sélection des excipients hydrophiles et lipophiles : eaux, solvants, agents de rhéologie, corps gras, cires, huiles, esters...
4. Choix des additifs de conservation : conservateurs, anti-oxydants, stabilisants
5. Emulsions : structure, composition, stabilité
6. Liquide, gels, solides monophasiques : composition, solubilité, interactions
7. Etude de cas : Outils et méthodes pour répondre aux contraintes techniques liées à la formulation de produits de soin et d'hygiène dermo-cosmétiques

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Myriam BRAGER

Consultante, fondatrice d'un laboratoire R&D, 25 ans d'expérience dans le développement cosmétique, experte dans la conception de produits naturels et bio



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



R&D, formulateur, chef de projet
Participants : 10 max



28 février 2023



Notions de formulation



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

PHYSIOLOGIE CUTANÉE & ACTIFS COSMÉTIQUES

OBJECTIFS

- Comprendre la physiologie cutanée et les mécanismes cellulaires et biochimiques
- Acquérir des connaissances techniques sur les actifs cosmétiques et leur rôle au sein de la peau
- Savoir optimiser l'efficacité des produits cosmétiques par une sélection d'actifs adaptés aux besoins de chaque type de peau

PROGRAMME

Module 1 : BIOLOGIE DE LA PEAU (3h30)

1. Physiologie cutanée : Epiderme, derme, Hypoderme...
2. Les annexes cutanées : glande sudoripares, follicule pilo-sébacé, ongles
3. Hydratation : régulation, facteurs de déshydratation
4. Peau et soleil : mélanocyte, mélanogenèse, photoprotection naturelle
5. Vieillesse cutané : cellulaire et moléculaire
6. Microbiome : définition, fonctions, peau acnéique
7. Microcirculation, innervation cutanée : peau sensible, contour des yeux

Module 2 ACTIFS COSMÉTIQUES (3h30)

1. actifs hydratants/ relipidants : peau déshydratée, peau sèche
2. actifs peaux grasses et à imperfections
3. actifs peaux sensibles et intolérantes
4. actifs anti-âge, anti-rides
5. actifs antipollution, photo-protecteurs, anti-lumière bleue
6. actifs éclat du teint, antitaches pigmentaires

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
 - Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
 - Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
 - Référent handicap : Saloua SALHI
- 04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Myriam BRAGER

Consultante, fondatrice d'un laboratoire R&D, 25 ans d'expérience dans le développement cosmétique, experte dans la conception de produits naturels et bio



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



R&D, formulateur, chef de projet
Participants : 10 max



14 mars 2023



Notions de formulation



Adhérent : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour